

bpost : résultats du second trimestre 2015

Faits marquants du second trimestre 2015

- Le **total des produits d'exploitation (revenus)** s'est établi à 597,6 millions EUR, **en baisse de 2,6%**, suite aux élections en 2014, à la plus faible compensation pour les SIEG, à la décision du management de cesser certaines activités d'International Mail mais également à la mauvaise performance de l'Advertising Mail. Les paquets ont cependant observé une forte croissance.
- Le **déclin sous-jacent du volume de Domestic Mail s'est élevé à -6,1%** (-5,1% au second trimestre de 2014) à cause de l'Advertising Mail.
- Les **volumes des Domestic Parcels ont augmenté de 12,6%** (+4,7% au second trimestre de 2014) portés par l'excellente croissance du e-commerce et les bonnes performances des envois C2C. Un effet prix/mix négatif de -3% a été observé, certes moindre que celui du premier trimestre 2015.
- Les **International Parcels ont progressé de 9,3 millions EUR**, supportés par la croissance provenant des Etats-Unis, la contribution positive du taux de change et les volumes de poudre de lait envoyés en Chine.
- Les **Additional Sources of Revenues** ont été principalement affectées par la cessation de certaines activités d'International Mail à très faibles marges, tandis que la rentabilité globale s'est améliorée.
- Les **coûts (hors coûts non récurrents et transport)** ont diminué de 14,0 millions EUR, soit parfaitement sous contrôle avec des améliorations de productivité (une réduction de 829 ETP moyens).
- **L'EBITDA est 3,8 millions EUR plus faible**, dont -4,6 millions EUR relatifs aux élections et -4,2 millions EUR à l'impact des SIEG, tandis que notre modèle opérationnel continue de faire ses preuves.
- Le **bénéfice net de bpost SA selon les normes BGAAP** s'est établi à 83,8 millions EUR, une diminution de 0,4 million EUR seulement.

Déclaration du CEO

Koen Van Gerven, CEO, s'est exprimé comme suit : « *L'excellente croissance des paquets et des économies de coûts meilleurs qu'attendues nous ont permis de minimiser l'impact sur nos résultats de la réduction de la compensation que nous recevons de l'Etat belge pour les services publics (SIEG) et de la mauvaise performance du courrier publicitaire. Ces résultats démontrent à nouveau que notre robuste modèle opérationnel continue à porter ses fruits. Nous sommes en bonne voie pour réaliser nos perspectives pour cette année. Je suis également ravi d'accueillir Koen Beeckmans comme nouveau CFO. Philippe Dubois rejoindra également le comité de direction comme Mail Services Operations Director en remplacement de Kurt Pierloot qui deviendra responsable pour notre division paquets en forte croissance en combinaison avec ses responsabilités actuelles pour nos activités internationales.* »

Perspectives

- Nous nous attendons à ce que les **volumes de courrier restent soumis à une forte pression**. En conséquence, nous prévoyons une baisse de volumes sous-jacente du Domestic Mail de **-6% environ**.
- La **compensation pour les SIEG** (Contrat de Gestion) sera **inférieure de 16,5 millions EUR** à celle de 2014, le gouvernement ayant décidé de réduire la compensation au-delà d'un plafond contractuel déjà revu à la baisse.
- Nous envisageons désormais une **croissance des Domestic Parcels dans le haut des pourcentages à un seul chiffre**, malgré l'intensification de la concurrence. Nous tablons en outre sur **une poursuite de la croissance des paquets aux Etats-Unis et en Asie**.

- Les **améliorations de productivité poursuivent leur cours et porteront leurs fruits** comme attendu, au niveau plancher de notre fourchette d'estimations de 800 à 1.200 ETP/an.
- Malgré la plus faible perspective pour les volumes du Domestic Mail, nous maintenons un EBIT(DA) récurrent au haut niveau atteint en 2014, grâce aux effets partiels du plan Alpha et à une attention particulière sur les coûts. Les **coûts de restructuration liés à Alpha** seront enregistrés au troisième trimestre de 2015.
- Nous confirmons notre ambition d'atteindre le **même niveau de paiement de dividende**.
- La génération de liquidités devrait respecter la saisonnalité normale et l'on escompte une **dépense en capital nette** avoisinant les 90 millions EUR. L'évolution du besoin en fonds de roulement subira l'influence négative du phasage favorable du paiement des frais terminaux en 2014 et des paiements d'impôts relatifs à 2013.

Chiffres clés

2e trimestre (en millions EUR)			
	Publiés / Normalisés		
	2014	2015	% Evolution
Total des produits d'exploitation (revenus)	613,5	597,6	-2,6%
Charges d'exploitation	449,9	437,9	-2,7%
EBITDA	163,6	159,8	-2,3%
Marge (%)	26,7%	26,7%	
EBIT	142,3	138,3	-2,9%
Marge (%)	23,2%	23,1%	
Résultat avants impôts	135,5	139,2	2,8%
Impôts sur le résultat	42,3	48,1	
Résultat net	93,2	91,2	-2,1%
Flux de trésorerie opérationnel disponible	(4,0)	(21,3)	-
Résultat net bpost S.A. (BGAAP)	84,2	83,8	-0,4%
Dettes nette/(trésorerie nette), au 30 juin	(684,3)	(720,3)	5,3%

Premier semestre (en millions EUR)			
	Publiés / Normalisés		
	2014	2015	% Evolution
Total des produits d'exploitation (revenus)	1.240,2	1.214,2	-2,1%
Charges d'exploitation	903,6	881,7	-2,4%
EBITDA	336,6	332,5	-1,2%
Marge (%)	27,1%	27,4%	
EBIT	294,4	289,8	-1,5%
Marge (%)	23,7%	23,9%	
Résultat avants impôts	289,0	288,2	-0,3%
Impôts sur le résultat	97,0	100,5	
Résultat net	192,1	187,7	-2,3%
Flux de trésorerie opérationnel disponible*	363,4	276,8	-23,9%
Résultat net bpost S.A. (BGAAP)	171,5	171,1	-0,2%
Dettes nette/(trésorerie nette), au 30 juin	(684,3)	(720,3)	5,3%

*En 2014, le flux de trésorerie opérationnel normalisé s'élevait à 363,6



Pour plus d'informations:

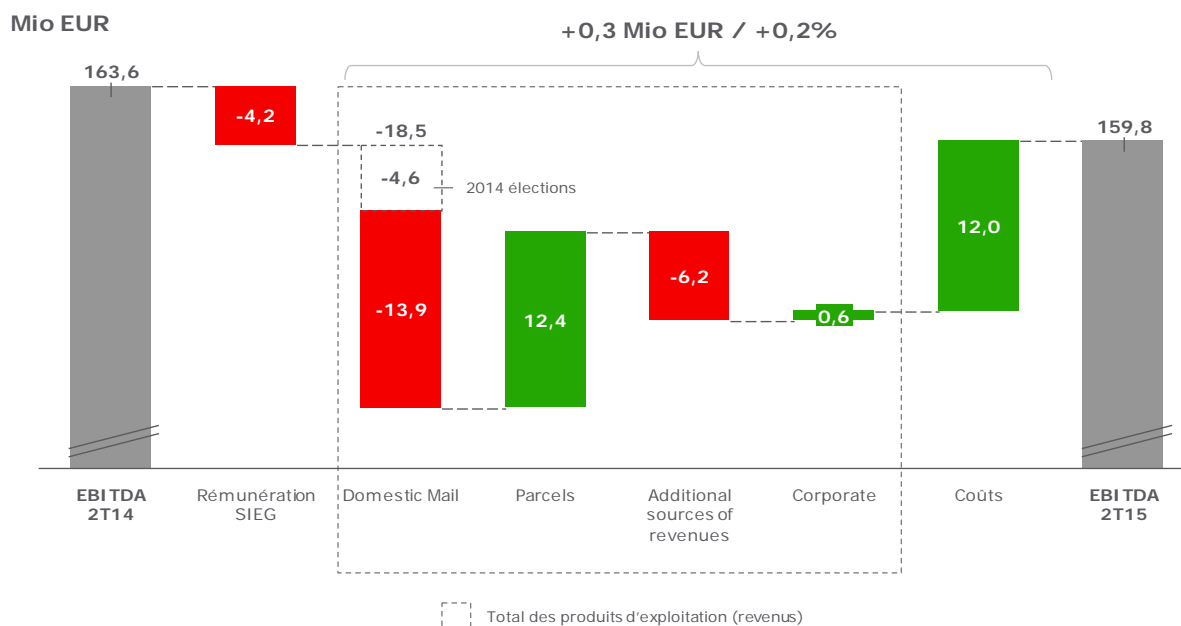
Fred Lens T. +32 495 47 11 52 (uniquement presse)

Saskia Dheedene T. +32 2 276 7643 (uniquement investisseurs)

www.bpost.be/bourse

investor.relations@bpost.be

Second trimestre 2015 - Compte de résultats



Le **total des produits d'exploitation** a diminué de 15,9 millions EUR (-2,6 %) pour atteindre 597,6 millions EUR, entre autres en raison de la non-réurrence des élections 2014 (-4,6 millions EUR), de la compensation moindre pour les SIEG (-4,2 millions EUR), de la décision du management de réduire des activités d'International Mail (-6,2 millions EUR), mais aussi en raison de la mauvaise performance de l'Advertising Mail (-5,9 millions EUR, hors élections). Cependant, nous avons enregistré une très solide croissance dans les Parcels (+12,4 millions EUR).

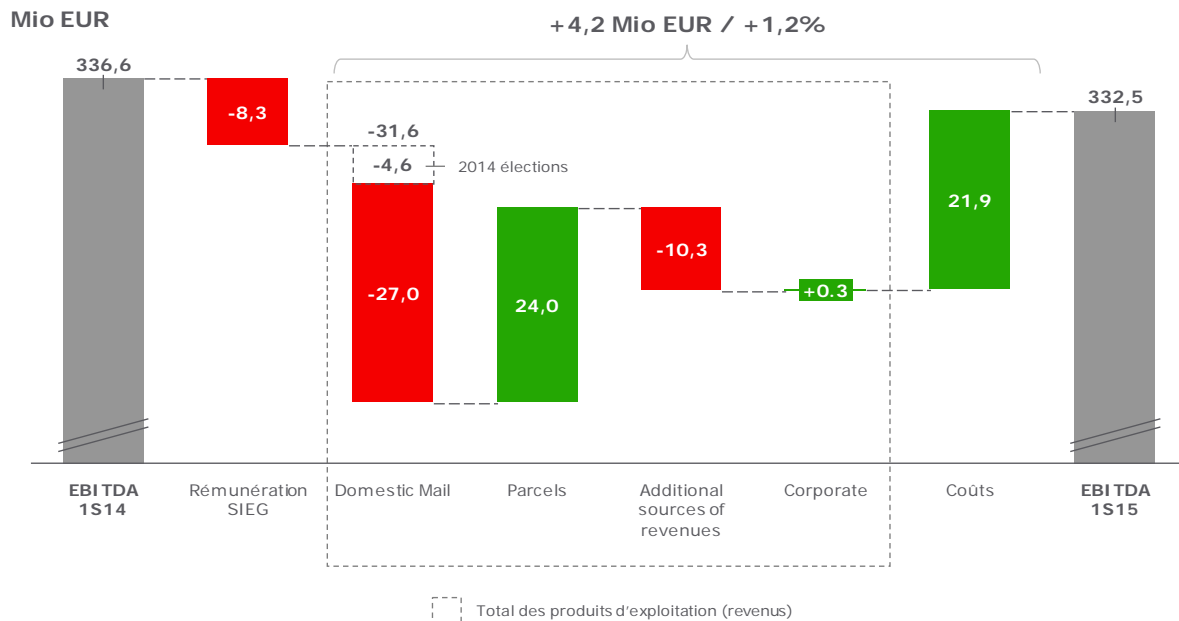
Malgré l'impact négatif de la non-réurrence des élections 2014 et de la réduction de la compensation pour les SIEG (ensemble -8,8 millions EUR), l'**EBITDA** et l'**EBIT** n'ont respectivement régressé que de 3,8 millions EUR et de 4,1 millions EUR, grâce à des réductions de coûts de 12,0 millions EUR. Les marges EBITDA et EBIT sont comparables à celles de l'année dernière.

Le **résultat financier net** a baissé de 5,2 millions EUR. Cette évolution s'explique par l'augmentation, l'année dernière, des charges financières hors trésorerie liées aux avantages au personnel IAS 19, engendrée par la diminution des taux d'actualisation.

L'**impôt sur les résultats** a augmenté par rapport à l'année dernière, le taux d'imposition effectif s'établissant à 34,5 %.

Le **bénéfice net IFRS du groupe** s'est élevé à 91,2 millions EUR. Le **bénéfice net selon les normes belges GAAP** de la société-mère s'est élevé à 83,8 millions EUR, soit une légère baisse de 0,4 million EUR.

Premier semestre 2015 - Compte de résultats



Le total des produits d'exploitation a diminué de 26,0 millions EUR (-2,1 %), pour atteindre 1.214,2 millions EUR. Si l'on exclut la compensation moindre pour les SIEG (-8,3 millions EUR) et l'impact des élections 2014 (-4,6 millions EUR), les produits d'exploitation ont baissé de 13,1 millions EUR. La diminution sous-jacente du volume de Domestic Mail (-38,6 millions EUR) et la cessation de certaines activités d'International Mail à très faibles marges, qui est la principale cause du déclin des Additional Sources of Revenues (-10,3 millions EUR), ont été partiellement compensées par une solide croissance des Parcels (+24,0 millions EUR) et les augmentations de prix pour le Domestic Mail (+11,5 millions EUR).

Malgré l'impact négatif de la non-réurrence des élections 2014 et de la réduction de la compensation pour les SIEG (soit -12,9 millions EUR pour les deux), l'**EBITDA** et l'**EBIT** n'ont respectivement régressé que de 4,1 millions EUR et de 4,6 millions EUR comparé à l'année dernière. Ce résultat a pu être atteint grâce à un contrôle strict des coûts générant 21,9 millions EUR, qui nous ont permis de quasiment absorber les effets mentionnés ci-dessus sur notre marge.

L'**impôt sur les résultats** a augmenté par rapport à l'année dernière, le taux d'imposition effectif s'établissant à 34,9%.

Le **bénéfice net IFRS du groupe** s'est élevé à 187,7 millions EUR. Le **bénéfice net selon les normes belges GAAP** de la société-mère s'est chiffré à 171,1 millions EUR, un résultat presque stable par rapport à l'an dernier.

Total des produits d'exploitation: aperçu des résultats du groupe

Second trimestre 2015

Suite à une correction de l'allocation des ventes au comptant (timbres et machines à affranchir) vers les produits au 1^{er} janvier 2015, certains revenus sont transférés des Domestic Parcels vers le Transactional Mail. Par ailleurs, certaines éliminations intra-groupe, essentiellement liées aux activités internationales, précédemment inscrites sous le poste « Autres » sont à présent publiées sous leurs lignes de produits correspondantes. Compte tenu de ces changements, les chiffres de 2014 au niveau des lignes de produits ont été rendus comparables afin de refléter ces modifications. Ces chiffres comparables figurent sous l'intitulé « comparable ». Les écarts mentionnés ci-après comparent les chiffres de 2015 avec les chiffres comparables de 2014.

En millions EUR	2Q14	Reclassi- fication	2Q14 Com- parable	SIEG	Organique	2Q15	% Org	var. vol. sous- jacente %
Domestic Mail	385,1	0,5	385,5	(3,0)	(18,5)	364,0	-4,8%	-6,1%
Transactional Mail	235,8	0,6	236,5		(7,6)	228,8	-3,2%	-5,3%
Advertising Mail	71,4	(0,2)	71,2		(9,8)	61,4	-13,7%	-9,9%
Press	77,9	0,0	77,9	(3,0)	(1,1)	73,8	-1,4%	-4,0%
Parcels	70,8	(1,9)	68,9	0,0	12,4	81,2	17,9%	
Domestic Parcels	37,0	(0,9)	36,1		3,3	39,4	9,3%	+12,6%
International Parcels	30,8	(0,7)	30,0		9,3	39,4	31,0%	
Special Logistics	3,1	(0,3)	2,8		(0,3)	2,5	-11,6%	
Additional Sources of Revenues	151,3	1,5	152,8	(1,1)	(6,2)	145,4	-4,1%	
International Mail	49,6	(1,2)	48,4		(6,4)	42,1	-13,1%	
Value Added Services	24,1	(0,9)	23,2		0,2	23,4	0,9%	
Banking and Financial products	52,0	(0,0)	51,9	(0,1)	(0,1)	51,7	-0,2%	
Autres	25,6	3,6	29,2	(1,0)	0,0	28,2	0,1%	
Corporate	6,3	0,0	6,3		0,6	6,9	10,2%	
TOTAL	613,5	0,0	613,5	(4,2)	(11,7)	597,6	-1,9%	

Les revenus du **Domestic Mail** ont diminué de 18,5 millions EUR (-4,8%) pour atteindre 364,0 millions EUR. Le déclin de volume publié s'élève à -7,6%, tandis que le déclin sous-jacent du volume (soit en excluant la requalification de l'Advertising Mail vers l'Administrative Mail et l'impact des élections 2014) s'élève à -6,1% (vs. -5,3% pour le premier trimestre de 2015). Le déclin de volume publié pour le Transactional Mail s'élève à -5,8% tandis que la baisse sous-jacente du volume s'est stabilisée à -5,3%, les tendances observées en matière de substitution électronique n'ayant pas empiré au cours du trimestre. L'Advertising Mail a enregistré de mauvaises performances avec une évolution de -15,4% pour l'évolution publiée et de -9,9% pour la sous-jacente (excluant la requalification et les élections de 2014), une situation en partie due à un marché publicitaire léthargique. Le déclin des volumes de Press (-4,0%) s'est avéré légèrement plus important que celui des trimestres précédents, essentiellement en raison de la conjoncture difficile pour les périodiques. En excluant l'impact des élections 2014 (-4,6 millions EUR), la baisse totale des volumes de courrier a eu un impact de 20,7 millions EUR sur les revenus, partiellement compensée par l'amélioration nette au niveau du prix et du mix, en ligne avec la politique annoncée, de 6,8 millions EUR.

Les **Parcels** ont montré une excellente performance, avec une croissance organique de 12,4 millions EUR. La croissance des volumes de Domestic Parcels s'est accélérée, atteignant 12,6% contre le chiffre déjà élevé de 10,2% au premier trimestre de 2015 et les 7,0% pour l'année complète 2014. Cette augmentation s'explique par l'excellente croissance des clients du e-commerce et par la poursuite de la reprise des paquets C2C, grâce à la nouvelle offre de produits. L'évolution des revenus a subi l'impact d'un effet mix/prix négatif de -3,0%, mais dans une moindre mesure qu'au premier trimestre de 2015, expliqué par la croissance plus rapide de grandes entreprises d'e-commerce, avec des volumes élevés et de meilleurs prix que les clients de moindre envergure. Les International Parcels ont augmenté de 9,3 millions EUR, principalement suite à un trafic accru sur les routes en provenance des États-Unis et de la Chine (+9,4 millions EUR, soutenu par un impact taux de change favorable de +5,5 millions EUR) combiné à des volumes élevés de lait en poudre à destination de la Chine (+1,2 millions EUR).

Les **Additional Sources of Revenues** sont conformes à ceux de l'année dernière en dehors du fait que l'International Mail a diminué, entraînant une baisse organique de 6,2 millions EUR, pour atteindre 145,4 millions EUR. Les ventes de l'International Mail ont essentiellement été influencées par la cessation de certaines activités à très faibles marges (-6,2 millions EUR). Les revenus des Value Added Services (+0,2 million EUR) ont progressé, tandis que les revenus Banking and Financial Services ont diminué, la plus faible commission liée à la croissance des AUM au sein de bpost banque étant compensée par la croissance d'autres services financiers comme les cartes de crédit prépayées et les transferts Western Union.

Les revenus de Corporate ont légèrement augmenté de 0,6 million EUR pour atteindre 6,9 millions EUR.

Premier semestre 2015

	YTD14	Reclassification	YTD14 Comparable	SIEG	Organique	YTD15	% Org	var. vol. sous-jacente %
En millions EUR								
Domestic Mail	771,9	1,1	773,0	(6,1)	(31,6)	735,3	-4,1%	-5,7%
Transactional Mail	474,7	1,5	476,2		(14,8)	461,4	-3,1%	-5,3%
Advertising Mail	141,6	(0,4)	141,2		(15,1)	126,1	-10,7%	-7,9%
Press	155,6	0,0	155,6	(6,1)	(1,8)	147,7	-1,2%	-3,5%
Parcels	144,2	(3,7)	140,5	0,0	24,0	164,5	17,1%	
Domestic Parcels	75,2	(1,9)	73,3		5,6	78,9	7,6%	+11,4%
International Parcels	62,2	(1,2)	61,0		19,6	80,6	32,1%	
Special Logistics	6,8	(0,6)	6,2		(1,2)	5,0	-18,8%	
Additional Sources of Revenues	306,0	2,6	308,7	(2,3)	(10,3)	296,1	-3,3%	
International Mail	99,9	(2,1)	97,8		(10,5)	87,3	-10,7%	
Value Added Services	48,7	(1,8)	47,0		0,8	47,7	1,6%	
Banking and Financial	104,4	(0,1)	104,3	(0,2)	(0,6)	103,4	-0,6%	
Autres	53,1	6,6	59,6	(2,0)	(0,0)	57,6	-0,0%	
Corporate	18,1	0,0	18,1		0,3	18,3	1,5%	
TOTAL	1.240,2	0,0	1.240,2	(8,3)	(17,7)	1.214,2	-1,4%	

Les revenus du **Domestic Mail** s'élèvent à 735,3 millions EUR pour le premier semestre de 2015, soit un déclin organique de 31,6 millions EUR par rapport à l'an dernier (y compris l'impact des élections, -4,6 millions EUR), dû à des déclinés de volumes publié et sous-jacent respectivement de -6,5% et de -5,7% (soit en excluant la requalification de l'Advertising Mail vers l'Administrative Mail et l'impact des élections 2014), partiellement compensé par une amélioration prix/mix.

Les revenus de **Parcels** atteignent 164,5 millions EUR (+24,0 millions EUR de croissance organique), grâce à la croissance des volumes des Domestic Parcels de +11,4%, et au développement prononcé des International Parcels, soutenu par un impact taux de change favorable (+11,1 millions EUR).

Les **Additional Sources of Revenues** s'élèvent à 296,1 millions EUR, soit une baisse de 10,3 millions EUR résultant principalement de la cessation de certaines activités d'International Mail à très faibles marges.

Charges d'exploitation

Second trimestre 2015

En millions EUR	2014	2015	Evolution organique%
Charges de personnel et frais d'intérim	303,6	282,8	-6,9%
<i>ETP</i>	25.259	24.430	-829
Services et biens divers (excl. frais d'intérim et coûts de transport)	88,7	90,3	1,8%
Coûts de transport	48,4	50,3	4,1%
Autres coûts	9,2	14,4	57,0%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	449,9	437,9	-2,7%

Le **total des charges d'exploitation** s'est élevé à 437,9 millions EUR, soit une diminution de 2,7%. Si l'on exclut les coûts non récurrents et de transport, les charges d'exploitation ont diminué de 14,0 millions EUR sur une base sous-jacente.

Les **charges de personnel et les frais d'intérim** ont diminué de 20,8 millions EUR, mais sous l'impact d'un règlement positif non récurrent des charges sociales (5,7 millions EUR). Si l'on exclut cet élément, la diminution de 15,1 millions EUR des charges de personnel et des frais d'intérim résulte essentiellement des programmes d'amélioration de la productivité au sein de notre réseau et des effets partiels d'Alpha, entraînant, ensemble, une réduction d'une année à l'autre de la moyenne des effectifs à concurrence de 829 ETP, soit une économie de 10,0 millions EUR. Le recrutement d'agents auxiliaires a créé un effet mix positif à concurrence de 1,7 millions EUR. De plus, le nombre inférieur de managers suite au projet Alpha et le gel des recrutements qui y est lié ont produit un effet mix positif de 1,5 millions EUR. L'effet prix a été positif au cours de ce trimestre (0,8 million EUR) en raison d'un phasage au second trimestre de l'an dernier, au cours duquel a été enregistré l'impact de la CCT pour deux trimestres. Celui-ci a été partiellement compensé par des augmentations de salaire et de mérite normales. Enfin, une évolution favorable des arriérés de congés (baisse de 1,3 millions EUR) a été partiellement compensée par une légère augmentation des coûts liés aux avantages au personnel (en hausse de 0,8 million EUR).

Les **services et biens divers, hors frais d'intérim et de transport**, affichent une légère augmentation de 1,8%, soit 1,6 millions EUR, pour le second trimestre de 2015. Une augmentation limitée sur plusieurs lignes de coûts a été enregistrée.

Les **coûts de transport** se sont élevés à 50,3 millions EUR, soit 2,0 millions EUR (ou 4,1%) de plus que l'année dernière, sous l'effet négatif des taux de change (6,1 millions EUR), de règlements moins favorables de frais terminaux des années précédentes (2,2 millions EUR) et de la croissance des activités liées aux International Parcels. Ces effets ont été contrebalancés en partie par la cessation de certaines activités de vente en gros d'International Mail.

Les **autres coûts** ont augmenté de 5,2 millions EUR. Si l'on exclut les 2 éléments non récurrents, à savoir l'évolution moins favorable des provisions (3,7 millions EUR) et l'impact du earn-out de Gout (2,0 millions EUR), l'augmentation s'est élevée à 0,5 million EUR.

Premier semestre 2015

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2014	2015	Evolution organique %
Charges de personnel et frais d'intérim	610,3	577,3	-5,4%
<i>ETP</i>	25.201	24.446	-755
Services et biens divers (excl. frais d'intérim et coûts de transport)	178,4	176,9	-0,8%
Coûts de transport	99,0	103,0	4,0%
Autres coûts	15,9	24,6	54,6%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	903,6	881,7	-2,4%

Au premier semestre de 2015, le **total des charges d'exploitation** a diminué de 21,9 millions EUR, soit 2,4%. Cette diminution découle essentiellement de la diminution des charges de personnel et des frais d'intérim (-33,1 millions EUR), partiellement compensée par une augmentation des coûts de transport (+4,0 millions EUR) et d'autres coûts (+8,7 millions EUR).

Au premier semestre de 2015, **les charges de personnel et les frais d'intérim** ont diminué de 33,1 millions EUR, essentiellement en raison de la réduction des effectifs moyens de 755 ETP, d'un effet mix positif résultant du recrutement d'agents auxiliaires, d'un gel des recrutements pour les managers lié à Alpha, et d'un règlement positif non récurrent des charges sociales.

Les **services et biens divers, hors frais d'intérim et de transport**, ont diminué de 1,5 millions EUR, soit 0,8 %.

Au premier semestre de 2015, les **frais de transport** se sont élevés à 103,0 millions EUR, soit 4,0% (4,0 millions EUR) de plus que la même période de l'année 2014, sous l'effet négatif des taux de change (12,0 millions EUR), de règlements moins favorables de frais terminaux des années précédentes (2,6 millions EUR) et de la croissance des International Parcels, partiellement compensés par la réduction des activités de vente en gros d'International Mail.

L'augmentation des **autres coûts** au cours du premier semestre 2015 s'est élevée à 8,7 millions EUR, soit 54,6%, essentiellement en raison de l'évolution moins favorable des provisions (6,0 millions EUR), du earn-out de Gout et de l'augmentation moindre de la TVA récupérable.

Flux de trésorerie

Second trimestre 2015

Au second trimestre de 2015, la sortie de trésorerie nette a augmenté de 20,9 millions EUR par rapport à la même période de l'an dernier, s'établissant à 65,5 millions EUR.

Le **flux de trésorerie opérationnel disponible** (-21,3 millions EUR) est inférieur de 17,3 millions EUR à celui de l'an dernier.

Le **flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation** a baissé de 15,2 millions EUR par rapport à celui enregistré à la même période l'année dernière. Les résultats des activités d'exploitation ont régressé de 3,1 millions EUR tandis que le besoin en fonds de roulement s'est détérioré de 12,1 millions EUR. L'évolution négative du besoin en fonds de roulement résulte principalement de la détérioration des paiements par les organes publics (-4,2 millions EUR) et d'un changement au niveau des conditions de paiement des charges de sécurité sociale pour le personnel statutaire (-8,6 millions EUR, élément de phasage).

Les **activités d'investissement** ont dégagé une sortie de trésorerie de 17,9 millions EUR au second trimestre de 2015, comparée à une sortie de 15,8 millions EUR pour la même période l'an dernier. L'augmentation s'explique par les earn-outs de Landmark et Gout payés en 2015 (-10,9 millions EUR), partiellement compensés par des recettes plus élevées sur la vente des immobilisations corporelles (+2,3 millions EUR) et des dépenses en capital inférieures (+6,5 millions EUR).

Les sorties de liquidités liées aux **activités de financement** se sont élevées à 44,2 millions EUR. Cette hausse de 3,7 millions EUR par rapport à l'an dernier est essentiellement due à un paiement de dividendes supérieur en 2015.

Premier semestre 2015

Au premier semestre de 2015, bpost a généré 232,4 millions EUR de liquidités nettes, soit une baisse de 89,8 millions EUR par rapport à la rentrée nette de liquidités de 322,2 millions EUR pour la même période l'année dernière.

Le **flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation** a résulté en une rentrée de liquidités de 303,2 millions EUR, soit 93,2 millions EUR de moins qu'à la même période l'an dernier. Les résultats des activités opérationnelles ont régressé de 3,2 millions EUR et 42,0 millions EUR d'impôts sur les résultats liés aux revenus de 2013 ont été payés au premier trimestre de 2015. Parallèlement, le besoin en fonds de roulement s'est détérioré de 48,2 millions EUR, principalement en raison de la réception anticipée, l'année dernière, de deux règlements effectués auprès d'opérateurs postaux (-24,8 millions EUR), d'un changement au niveau des conditions de paiement des charges de sécurité sociale pour le personnel statutaire (-8,6 millions EUR, élément de phasage), de l'obtention d'une compensation moindre pour les SIEG au premier semestre de 2015 (-5,4 millions EUR) et d'un impact de phasage négatif de la TVA (-4,1 millions EUR).

Les **activités d'investissement** ont dégagé une sortie de trésorerie de 26,4 millions EUR au premier semestre de 2015, comparée à une sortie de 33,1 millions EUR pour la même période l'an dernier. Cette diminution s'explique principalement par des dépenses en capital moindres (+6,4 millions EUR) et des produits issus de la vente d'immobilisations corporelles supérieurs (+2,5 millions EUR). Ces effets ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des sorties de liquidités liées aux filiales (-2,2 millions EUR).

Les sorties de liquidités liées aux **activités de financement** se sont élevées à 44,4 millions EUR, soit 3,3 millions EUR de plus que l'an dernier.

Principaux événements du second trimestre

bpost est seule candidate pour le marché des journaux

L'IBPT (Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications) a annoncé que bpost était le seul candidat à avoir soumis une offre pour la concession de services de distribution de journaux et périodiques à partir du 1^{er} janvier 2016, pour une période de cinq ans. Aucune décision n'a encore été prise au jour d'aujourd'hui.

bpost et CityDepot allient leurs forces

bpost et CityDepot ont conclu un accord en vue d'unir leurs forces, leur expérience et combiner leur présence géographique afin d'occuper une position de leader sur le marché de la distribution urbaine et d'étendre leur offre de services à d'autres régions du pays. Ensemble, elles forment une nouvelle entité dénommée « CityDepot SA », qui sera dirigée par le fondateur de CityDepot, Marc Scheper. bpost en sera le principal actionnaire, avec pour intention d'augmenter ses parts dans les années à venir.

CityDepot, qui a vu le jour en 2011, est la première société à avoir lancé un système de distribution urbaine à Hasselt, puis à Bruxelles. En 2014, bpost a lancé un service comparable à Anvers, sous la dénomination de City Logistics. L'entité nouvellement créée reprendra les activités et les 25 employés des entités CityDepot et City Logistics existantes.

Le gouvernement belge a approuvé le projet visant à modifier la loi de 1991 sur les entreprises publiques.

L'objectif de ce projet est de définir des règles du jeu équitables pour les entreprises publiques par rapport à leurs concurrents. Il permet ainsi à ces opérateurs publics de faire appel, en plus de leur personnel statutaire, à des employés contractuels, voire des indépendants. Par ailleurs, ce projet prévoit la possibilité pour le gouvernement de vendre, conformément à certaines exigences, une partie ou la totalité de sa participation majoritaire dans ces entreprises. Enfin, il aborde certains problèmes de corporate governance tels que la nomination de directeurs qui ne pourrait être faite que par l'Assemblée Générale et la nomination du CEO par le Comité de Direction.

Pierre Winand, Chief Financial Officer de bpost et membre du Comité de Direction, a quitté bpost au 1^{er} juillet.

Calendrier financier

07.08.15 (10:00 CET)
06.10.15

Conférence téléphonique avec les analystes
Début de la période de silence précédant la publication des résultats du 3^e trimestre 2015

05.11.15 (17:45 CET)

Annnonce des résultats du 3^e trimestre 2015

06.11.15 (10:00 CET)

Conférence téléphonique avec les analystes

03.12.15 (17:45 CET)

Résultats financiers des 10 premiers mois de 2015

08.12.15

Date ex-dividende (dividende intermédiaire)

09.12.15

Date d'enregistrement (dividende intermédiaire)

10.12.15

Date de paiement du dividende intermédiaire

États financiers consolidés intermédiaires¹

Compte de résultats consolidé intermédiaire

En millions EUR	NOTES	Total de l'année en cours		2e trimestre	
		2014	2015	2014	2015
Chiffre d'affaires	6	1.231,7	1.206,3	609,2	593,7
Autres produits d'exploitation		8,5	7,9	4,2	3,9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1.240,2	1.214,2	613,5	597,6
Approvisionnements et marchandises		(15,1)	(13,7)	(7,1)	(6,3)
Services et biens divers	7	(292,4)	(294,8)	(146,4)	(148,8)
Charges de personnel		(595,3)	(562,4)	(294,3)	(274,7)
Autres charges d'exploitation		(0,8)	(10,9)	(2,1)	(8,1)
Dépréciation - Amortissements		(42,2)	(42,6)	(21,2)	(21,5)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(945,8)	(924,4)	(471,1)	(459,4)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		294,4	289,8	142,3	138,3
Revenus financiers		2,1	2,1	0,9	0,7
Charges financières		(13,7)	(8,3)	(10,4)	(5,1)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		6,3	4,6	2,7	5,4
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		289,0	288,2	135,5	139,2
Impôts sur le résultat		(97,0)	(100,5)	(42,3)	(48,1)
RÉSULTAT DE L'ANNÉE		192,1	187,7	93,2	91,2
Attribuable aux:					
Porteurs des capitaux propres de la société-mère		190,7	186,7	92,2	91,0
Intérêts minoritaires		1,4	1,0	0,9	0,1
REVENU PAR ACTION					
En EUR		Total de l'année en cours		2e trimestre	
		2014	2015	2014	2015
► de base, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère		0,95	0,93	0,46	0,46
► dilué, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère		0,95	0,93	0,46	0,46

¹ Les états financiers consolidés sont préparés conformément à IAS 34 Information financière intermédiaire

Conformément à IAS 33, le résultat par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère (après ajustement des effets au titre des actions ordinaires potentielles dilutives) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Dans le cas de bpost, aucun effet de dilution n'affecte le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère ni le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

État de résultat global consolidé intermédiaire

En millions EUR	Au 30 juin 2014	Au 30 juin 2015
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	192,1	187,7
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
<i>Eléments qui seront reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Ecart dû à la conversion des devises étrangères	0,0	0,5
ELÉMENTS QUI SERONT RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS	0,0	0,5
<i>Eléments ne pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente par les associés	58,6	(38,5)
<i>(Perte) / gain sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	88,9	(58,3)
<i>Impact taxe sur le résultat</i>	(30,3)	19,8
Juste valeur des résultats actuariels sur les avantages sociaux définis	(0,2)	4,2
<i>Perte \ gain actuariel sur les avantages sociaux définis</i>	(2,3)	4,8
<i>Impact taxe sur le résultat</i>	2,1	(0,6)
ELÉMENTS NE POUVANT PAS ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS	58,3	(34,3)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS	58,3	(33,8)
RÉSULTAT TOTAL DE L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS	250,4	154,0
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres de la société-mère	249,0	153,0
Intérêts minoritaires	1,4	1,0

Bilan consolidé intermédiaire

En millions EUR	NOTES	Au 31 décembre 2014	Au 30 juin 2015
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	565,7	547,9
Immobilisations incorporelles		89,5	90,6
Participations dans des entreprises associées	9	416,5	382,6
Immeubles de placement		8,7	7,6
Actifs d'impôts différés		61,0	53,8
Créances commerciales et autres créances		2,6	2,2
		1.144,0	1.084,8
Actifs courants			
Actifs destinés à la vente		2,8	0,7
Stocks		12,5	10,7
Impôt sur le résultat à recevoir		1,9	2,2
Créances commerciales et autres créances	10	398,3	324,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	562,3	795,9
		977,8	1.133,5
TOTAL DES ACTIFS		2.121,8	2.218,3
Capitaux propres et passives			
Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société-mère			
Capital souscrit		364,0	364,0
Actions propres		0,0	0,0
Réserves		229,4	235,4
Ecart de conversion		0,6	1,1
Bénéfices reports		87,5	187,7
		681,4	788,2
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		681,4	788,2
Passifs non courants			
Emprunts bancaires		65,7	65,7
Avantages au personnel	12	368,6	353,7
Dettes commerciales et autres dettes	13	79,8	57,0
Provisions		37,1	35,7
Impôts différés passives		1,4	1,4
		552,5	513,5
Passifs courants			
Emprunts bancaires		10,0	9,5
Découverts bancaires		0,3	0,2
Provisions		27,7	30,3
Impôts sur le résultat à payer	14	67,3	115,9
Dettes commerciales et autres dettes	15	782,6	760,8
		887,8	916,7
TOTAL DES PASSIFS		1.440,4	1.430,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2.121,8	2.218,3

Mouvements consolidés des capitaux propres

ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

En millions EUR	Capital souscrit	Actions propres	Autres réserves	Ecart de conversion de devise	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
AU 1 JANVIER 2014	364,0	0,0	111,0	0,0	101,9	576,9	0,0	576,9
Résultat de l'année 2014					190,7	190,7	1,4	192,1
Autres éléments du résultat			160,2		(101,9)	58,3		58,3
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	160,2	0,0	88,8	249,0	1,4	250,4
Dividendes payés			(40,0)			(40,0)	0,0	(40,0)
Autres			0,3		1,4	1,7	(1,4)	0,3
AU 30 JUIN 2014	364,0	0,0	231,5	0,0	192,1	787,6	0,0	787,6
Au 1 JANVIER 2015	364,0	0,0	229,4	0,6	87,5	681,4	0,0	681,4
Résultat de l'année 2015					186,7	186,7	1,0	187,7
Autres éléments du résultat			53,2	0,5	(87,5)	(33,8)		(33,8)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	53,2	0,5	99,2	153,0	1,0	154,0
Dividendes payés			(44,0)		0,0	(44,0)	0,0	(44,0)
Autres			(3,2)		1,0	(2,2)	(1,0)	(3,2)
AU 30 JUIN 2015	364,0	(0,0)	235,4	1,1	187,7	788,2	0,0	788,2

Les fonds propres ont augmenté de 106,8 millions EUR, soit 15,7%, pour atteindre 788,2 millions EUR au 30 juin 2015 (681,4 millions EUR au 31 décembre 2014). L'augmentation est principalement due au bénéfice réalisé de 187,7 millions partiellement compensé par l'ajustement négatif de la juste valeur du portefeuille obligataire de bpost banque pour un montant de 38,5 millions EUR et au paiement de dividendes pour un montant de 44,0 millions EUR.

Flux de trésorerie intermédiaire consolidé

En millions EUR	Total de l'année en cours		2 ^e trimestre	
	2014	2015	2014	2015
Activités opérationnelles				
Résultat avant impôt	289,0	288,2	135,5	139,2
Amortissements et réductions de valeur	42,2	42,2	21,2	21,1
Réductions de valeur sur créances commerciales	1,1	0,2	1,3	0,5
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(4,7)	(5,0)	(2,3)	(2,7)
Variation des avantages au personnel	(1,9)	(10,1)	(0,1)	(6,4)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(6,3)	(4,6)	(2,7)	(5,4)
Impôts payés sur le résultat	(3,6)	(4,3)	(1,7)	(1,9)
Impôts payés sur le résultat des années précédentes	0,0	(42,0)	0,0	0,0
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT CHANGEMENT DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES PROVISIONS	315,8	264,6	151,2	144,4
Diminution / (Augmentation) des créances commerciales et autres créances	89,0	75,7	8,0	(8,9)
Diminution / (Augmentation) des stocks	(0,3)	1,6	(0,1)	0,7
Augmentation / (Diminution) des dettes commerciales et autres dettes	(3,1)	(39,8)	(144,0)	(140,0)
Dépôts reçus de tiers	(0,2)	0,0	(0,0)	0,0
Augmentation / (Diminution) des provisions	(4,9)	1,2	(3,2)	0,5
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	396,4	303,2	11,8	(3,3)
Activités d'investissement				
Produits découlant de la vente d'immobilisations corporelles	5,7	8,2	3,0	5,3
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24,5)	(17,4)	(15,7)	(9,5)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(5,6)	(6,3)	(3,2)	(2,8)
Acquisition d'autres investissements	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(8,7)	(10,9)	0,0	(10,9)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(33,1)	(26,4)	(15,8)	(17,9)
Activités de financement				
Remboursement des dettes et de contrats de location financement	(1,2)	(0,4)	(0,5)	(0,2)
Dividendes payés	(40,0)	(44,0)	(40,0)	(44,0)
FLUX DE TRÉSORERIE NET GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(41,2)	(44,4)	(40,5)	(44,2)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	322,2	232,4	(44,5)	(65,5)
IMPACT NET DU TAUX DE CHANGE	0,0	1,3	0,0	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 1er janvier	448,0	562,0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 30 juin	770,2	795,7		
MOUVEMENTS ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN	322,2	233,7		

Commentaires sur les états financiers consolidés intermédiaires

1. Informations générales

Les états financiers consolidés intermédiaires de bpost au 30 juin 2015 ont été approuvés en accord avec la résolution du Conseil d'Administration du 6 août 2015.

Activités commerciales

bpost et ses filiales (dénommée ci-après « bpost ») fournissent des services nationaux et internationaux dans le domaine du courrier et du paquet, en ce compris l'enlèvement, le transport, le tri et la distribution de courrier adressé et non adressé, d'imprimés, de journaux, et de paquets.

Par le biais de ses filiales et de ses entités commerciales, bpost vend également toute une série d'autres produits et services, parmi lesquels des produits postaux, paquets, produits bancaires et financiers, des services de livraison express, la gestion de documents et d'autres services apparentés. bpost assume également des activités d'intérêt économique général (SIEG) pour le compte de l'État belge.

Statut juridique

bpost est une société anonyme de droit public. Le siège social de bpost est sis au Centre Monnaie, à 1000 Bruxelles.

2. Base de préparation et principes comptables

Base de préparation

Ces états financiers intermédiaires ont été revus par un auditeur indépendant (voir notes, état de revue limité).

Les états financiers consolidés intermédiaires pour ces 6 mois au 30 juin 2015 ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations et publications requises dans les états financiers annuels, et devraient être lus en conjonction avec les états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2014.

Principes comptables significatifs

Les principes comptables adoptés pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont en ligne avec ceux suivis dans la préparation des états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2014, à l'exception de l'adoption de nouveaux standards et interprétations effectifs à partir du 1er janvier 2015.

Au 1er janvier 2015, bpost banque applique IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ». Cette interprétation spécifie qu'une entité reconnaît une dette pour un prélèvement lorsque l'activité qui provoque le paiement, telle qu'identifiée par la législation d'application, a lieu. Elle spécifie également que le prélèvement ne peut être provisionné que si l'activité qui provoque le paiement s'étale sur une certaine période, en conformité avec la législation d'application. L'application de cette interprétation a principalement un impact sur la saisonnalité des résultats de bpost banque. Les résultats de bpost banque sont reflétés dans la quote-part dans le résultat des entreprises associées du compte de résultats de bpost.

Le tableau suivant montre une comparaison des résultats de bpost banque, dans lesquels les résultats de 2014 publiés sont rendus comparables avec 2015, suivant l'impact d'IFRIC 21.

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre		
	2014	2014	2015	2014	2014	2015
	Publié	Comparable		Publié	Comparable	
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6,3	3,8	4,6	2,7	3,9	5,4

Les nouvelles normes et amendements repris ci-dessous, entrés en vigueur au 1er janvier 2015, n'ont aucun impact sur la présentation, la performance ou la position financière de bpost :

- **IAS 19 – Amendement** – Avantages au personnel – Régimes à prestations définies: Contributions des membres du personnel
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2011-2013

Normes et interprétations qui ne sont pas encore appliqués par bpost

Les nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC suivantes, approuvées mais non effectives ou obligatoires encore, n'ont pas été adoptées par bpost dans la présentation de ses états financiers consolidés intermédiaires :

Norme ou interprétation	Date effective de publication
IFRS 9 – Instruments financiers – Classification et évaluation (publiée en juillet 2014)(*)	1 janvier 2018
IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (*)	1 janvier 2016
IFRS 15 – Produits provenant de contrats avec les clients (*)	1 janvier 2018
IFRS 11 - Amendement – Comptabilisation de l'acquisition d'intérêts dans les opérations de partenariat (*)	1 janvier 2016
IFRS 10 – IAS 28 - Amendements – Vente ou apport d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise (*)	1 janvier 2016
IFRS 10, IFRS 12 & IAS 28 – Amendements – Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation (publiés en décembre 2014) (*)	1 janvier 2016
IAS 27 – Amendements - Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels (*)	1 janvier 2016
IAS 16 - IAS 38 – Amendements – Clarifications sur les modes d'amortissement acceptable (*)	1 janvier 2016
IAS 16 – IAS 41 – Amendements - Agriculture - actifs biologiques producteurs (*)	1 janvier 2016
IAS 1 - Amendements – Initiative Informations à fournir (publié en décembre 2014) (*)	1 janvier 2016
Améliorations annuelles des IFRS- cycle 2012-2014 (*)	1 janvier 2016

(*) Non encore adoptée par l'Union Européenne à la date de ce rapport.

bpost n'a pas adopté de façon anticipée d'autres normes, interprétations ou amendements publiés mais non encore d'application effective.

3. Saisonnalité des opérations

Selon le Cinquième Contrat de Gestion, bpost est le fournisseur de certains SIEG. Ces services comprennent, entre autres, les opérations du réseau Retail, la distribution de journaux et de périodiques, la distribution de tracts électoraux, l'acceptation des dépôts de trésorerie dans les bureaux de poste, et la livraison à domicile de pensions d'Etat et d'allocations sociales. bpost est rémunérée pour la prestation de ces services sur base de la méthode du Coût Net Evité (« NAC »).

La compensation pour les SIEG est répartie d'égale façon sur les 4 trimestres. Pendant l'année, la compensation est calculée selon la méthodologie du Coût Net Evité pour assurer une rémunération en ligne avec les montants comptabilisés. Cette méthodologie prévoit que la compensation doit se baser sur les différences entre le coût net du fournisseur de l'activité avec le SIEG et le coût ou bénéfice net du même fournisseur sans le SIEG. La compensation obtenue pour fournir les SIEG est sujette à un plafond, qui sera ajusté selon que l'index des prix à la consommation belge excède 2,2% dans une année donnée.

4. Regroupements d'entreprises

Contrepartie additionnelle Landmark

Au cours du deuxième trimestre de 2015, bpost SA a payé un montant de 7,6 millions USD (7,0 millions EUR) dans le cadre de l'exécution de l'accord de contrepartie conditionnelle et relatif à la performance de Landmark en 2014. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle était comptabilisée en tant que passif financier. Le paiement n'exerce aucun impact sur le goodwill calculé initialement.

Contrepartie additionnelle Gout International BV et BEurope Consultancy BV

La convention d'acquisition entre les deux entités acquises et Landmark Global Inc., une filiale détenue à 51 % par bpost SA, incluait un accord de contrepartie conditionnelle et prévoyait trois potentiels earn-outs additionnels, basés sur les EBITDA réalisés respectivement en 2014, 2015 et 2016. En fonction du business plan des deux entités acquises, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été comptabilisée pour un montant de 2,1 millions EUR comme passif financier.

En mai 2015, les Parties ont convenu, dans un accord ratifié, que l'accord de contrepartie supplémentaire serait remplacé par un unique earn-out global de 4,0 millions EUR. Conformément aux principes comptables, le montant de l'accord de contrepartie ayant changé à la suite d'un événement d'acquisition ultérieur, l'augmentation de la juste valeur a été identifiée dans les coûts pour un montant de 2,0 millions EUR. Le paiement n'exerce aucun impact sur le goodwill calculé initialement.

Acquisitions des six premiers mois, arrêtées au 30 juin 2015

Le 8 mai 2015, bpost SA et CityDepot ont décidé d'allier leurs forces en vue d'obtenir la position de leader sur le marché de distribution urbaine et d'étendre leur offre de services à d'autres régions du pays. Les deux entreprises forment ensemble une nouvelle entité : CityDepot S.A. bpost a acquis 48 % des parts de la nouvelle société et augmentera sa participation au cours des années à venir. L'allocation du prix de l'acquisition partielle est toujours en cours de révision.

5. Secteurs opérationnels

Suite à une correction de l'allocation des ventes au comptant (timbres et machines à affranchir) vers les produits au 1^{er} janvier 2015, certains revenus sont transférés des Domestic Parcels vers le Transactional Mail. Compte tenu de ces changements, les chiffres de 2014 au niveau des lignes de produits ont été rendus comparables afin de refléter ces modifications. Ces chiffres comparables

figurent sous l'intitulé « comparable ». Les écarts mentionnés ci-après comparent les chiffres de 2015 avec les chiffres comparables de 2014.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des revenus par secteur opérationnel :

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre	
	2014 Comparable	2015	Evolution %	2014 Comparable	2015
MRS	997,1	956,8	-4,0%	496,4	473,3
P&I	225,0	239,1	6,3%	110,8	117,4
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION POUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS	1.222,1	1.195,8	-2,1%	607,2	590,7
Corporate (catégorie de réconciliation)	18,1	18,3	1,5%	6,3	6,9
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.240,2	1.214,2	-2,1%	613,5	597,6

Les revenus attribuables au secteur opérationnel MRS ont diminué de 23,0 millions EUR, comparé au second trimestre de 2014, pour atteindre 473,3 millions EUR, principalement suite :

- à la baisse sous-jacente du volume de Domestic Mail de 6,1%,
- à l'impact des élections 2014 (-4,6 millions EUR),
- partiellement compensés par des améliorations du prix / mix du Domestic Mail.

La croissance des revenus de P&I s'est élevée à 6,5 millions EUR au second trimestre. La diminution de l'International Mail (6,3 millions EUR), principalement suite à la cessation d'activités d'International Mail à très faible marge, afin d'améliorer la rentabilité, est plus que compensée par l'augmentation du portefeuille de produits Parcels. Ce dernier a augmenté de 12,4 millions EUR et a été positivement influencé par :

- la performance des International Parcels, grâce à la solide croissance des paquets en provenance des Etats-Unis et de / vers la Chine, soutenue par un impact du taux de change positif,
- la croissance de volumes des Domestic Parcels, supportée par les activités liées au e-commerce (12,6% au second trimestre de 2015 contre 10,2% au premier trimestre de 2015).

Les revenus inter-sectoriels sont immatériels. Il n'y a pas de produit d'exploitation interne.

À l'exception de la rémunération reçue pour fournir les services décrits dans le Contrat de Gestion (voir note 6), aucun client extérieur ne représente plus de 10 % du total des revenus d'exploitation de bpost.

Le tableau suivant présente les revenus des clients externes alloués à la Belgique et aux pays étrangers, compris dans le total des produits d'exploitation de bpost. L'allocation des revenus entre les clients externes est effectuée selon leur localisation géographique.

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre	
	2014	2015	Evolution %	2014	2015
Belgique	1.086,1	1.051,2	-3,2%	537,3	518,8
Reste du Monde	154,1	163,0	5,8%	76,2	78,8
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.240,2	1.214,2	-2,1%	613,5	597,6

Le tableau suivant présente l'EBIT des secteurs opérationnels de bpost pour les exercices clôturés les 30 juin 2015 et 2014:

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre	
	2014 Comparable	2015	Evolution %	2014 Comparable	2015
MRS	282,7	267,1	-5,5%	139,8	126,7

P&I	20,6	30,2	46,9%	10,1	12,8
EBIT DES SECTEURS	303,2	297,4	-1,9%	149,8	139,5
Corporate (catégorie de réconciliation)	(8,9)	(7,5)	-14,9%	(7,5)	(1,3)
EBIT	294,4	289,8	-1,5%	142,3	138,3

Au second trimestre de 2015, l'EBIT du secteur opérationnel MRS a diminué de 13,1 millions EUR, pour atteindre 126,7 millions EUR. Les augmentations de prix, améliorations de la productivité et autres réductions de coûts ne pouvaient pas compenser la baisse des volumes et les coûts liés à certains projets.

L'EBIT attribuable au secteur opérationnel P&I a augmenté de 2,7 millions EUR, de 10,1 millions EUR à 12,8 millions EUR au second trimestre de 2015, principalement grâce aux améliorations de performance dans les portefeuilles de produits Domestic et International Parcels, combinées à une meilleure performance de certaines filiales du secteur et aux coûts de démarrage du projet Shop & Deliver (« Combo ») l'année dernière. Cette augmentation est contrebalancée par le earn-out de Gout (2,0 millions EUR) et par la plus faible contribution des activités de vente en gros dans l'EBIT attribuable à ce secteur.

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre	
	2014 Comparable	2015	Evolution %	2014 Comparable	2015
MRS	282,7	267,1	-5,5%	139,8	126,7
P&I	20,6	30,2	46,9%	10,1	12,8
EAT DES SECTEURS	303,2	297,4	-1,9%	149,8	139,5
Corporate (catégorie de réconciliation)	(111,2)	(109,6)	-1,4%	(56,6)	(48,4)
EAT	192,1	187,7	-2,3%	93,2	91,2

Les revenus financiers, les charges financières, la quote-part dans le résultat des entreprises associées et les charges d'impôt sur le résultat sont tous compris dans la catégorie de réconciliation « Corporate ».

Le tableau ci-dessous donne des informations détaillées sur la catégorie de réconciliation « Corporate » :

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre	
	2014 Comparable	2015	Evolution %	2014 Comparable	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	18,1	18,3	1,5%	6,3	6,9
Départements centraux (Finance, Legal, Internal Audit, CEO, ...)	(29,5)	(31,7)	7,7%	(15,0)	(15,7)
Autres éléments de réconciliation	2,5	5,9	132,5%	1,2	7,5
CHARGES D'EXPLOITATION	(26,9)	(25,9)	-3,9%	(13,8)	(8,2)
EBIT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)	(8,9)	(7,5)	-14,9%	(7,5)	(1,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6,3	4,6	-27,5%	2,7	5,4
Résultats financiers	(11,6)	(6,2)	-46,7%	(9,5)	(4,4)
Impôts sur le résultat	(97,0)	(100,5)	3,6%	(42,3)	(48,1)
EAT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)	(111,2)	(109,6)	-1,4%	(56,6)	(48,4)

Le résultat d'exploitation (EBIT) attribuable à la catégorie de réconciliation Corporate a augmenté de 6,2 millions EUR pour atteindre -1,3 millions EUR au second trimestre de 2015 (-7,5 millions EUR au

second trimestre de 2014). Cette amélioration est principalement expliquée par un règlement de charges sociales (5,7 millions EUR) et un revenu recognition plus élevé (1,4 millions EUR), partiellement compensés par une augmentation des coûts dans les départements centraux (0,8 million EUR) suite à certains projets et de plus faibles ventes de bâtiments comparé au second trimestre de 2014.

Les actifs et passifs ne sont pas rapportés par secteur opérationnel dans la société.

6. Chiffre d'affaires

En millions EUR	Total de l'année en cours		2e trimestre	
	2014	2015	2014	2015
Chiffre d'affaires excluant les rémunérations SIEG	1.079,5	1.062,5	533,2	521,8
Rémunération SIEG	152,2	143,9	76,1	71,9
TOTAL	1.231,7	1.206,3	609,2	593,7

7. Charges d'exploitation

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre		
	2014	2015	Evolution %	2014	2015	Evolution %
Loyers et charges locatives	34,3	33,7	-1,9%	17,2	17,5	1,6%
Entretien et réparation	36,0	36,4	1,1%	17,9	18,4	2,8%
Fournitures d'énergie	19,2	18,5	-3,7%	9,0	9,0	-0,2%
Autres biens	9,6	8,8	-8,8%	4,6	4,4	-4,3%
Frais postaux et de télécommunication	2,7	2,9	8,7%	1,1	1,5	32,8%
Frais d'assurance	6,4	5,7	-10,6%	3,0	3,3	8,4%
Frais de transport	99,0	103,0	4,0%	48,4	50,3	4,1%
Publicité et annonces	6,4	5,9	-8,0%	3,1	3,5	10,3%
Consultance	5,2	3,1	-41,3%	3,4	1,4	-58,8%
Intérim	15,0	14,9	-0,9%	9,3	8,1	-12,9%
Frais de rémunération de tiers	49,3	52,2	5,8%	24,5	26,3	7,5%
Autres services	9,2	9,7	6,0%	4,9	5,1	5,4%
TOTAL	292,4	294,8	0,8%	146,4	148,8	1,6%

8. Immobilisations corporelles

Lors du premier semestre de 2015, les immobilisations corporelles ont diminué de 17,7 millions EUR, ou 3,1%, pour s'établir à 547,9 millions EUR au 30 juin 2015. Cette diminution a surtout découlé des amortissements de 35,3 millions EUR, partiellement compensés par des dépenses en capital pour un montant de 17,4 millions EUR.

9. Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées ont diminué de 33,9 millions EUR, soit 8,1 %, pour s'établir à 382,6 millions EUR au 30 juin 2015. Cette diminution est due à la diminution des gains non réalisés sur le portefeuille obligataire pour un montant de 38,5 millions EUR, reflétant une augmentation moyenne de la courbe de rendement sous-jacent de 14 points de base (bps), partiellement compensée par la part de bpost dans les bénéfices de bpost banque pour les six premiers mois de 2015, d'un montant de 4,6 millions EUR. Au 30 juin 2015, les participations dans les entreprises associées comprenaient des gains nets non réalisés portant sur le portefeuille obligataire pour un montant de 187,1 millions EUR, soit 48,9% du total des participations dans les entreprises associées. Les gains non réalisés ont été générés par le faible niveau des taux d'intérêt par rapport aux rendements au moment de l'acquisition de ces obligations. Les gains non réalisés ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais directement en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global.

10. Créances commerciales et autres créances courantes

Les créances commerciales et autres créances courantes ont diminué de 74,3 millions EUR, soit 18,7%, pour s'établir à 324,0 millions EUR au 30 juin 2015. La baisse est principalement expliquée par le règlement habituel de la créance relative aux SIEG pour le dernier trimestre de 2014 et de la cessation d'activités de vente en gros à très faible marge aux Royaume-Uni et aux États-Unis.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents ont augmenté de 233,6 millions EUR, soit 41,5%, pour atteindre 795,9 millions EUR au 30 juin 2015. Cette augmentation est principalement due au flux de trésorerie opérationnel disponible normalisé (276,8 millions EUR), partiellement compensée par le paiement d'un dividende de 44,0 millions EUR au deuxième trimestre.

12. Avantages au personnel

En millions EUR	Au 31 décembre	Au 30 juin
	2014	2015
Avantages postérieurs à l'emploi	(85,4)	(79,1)
Avantages à long terme	(118,3)	(118,6)
Indemnités de fin de contrat de travail	(13,3)	(10,9)
Autres avantages à long terme	(151,5)	(145,0)
TOTAL	(368,6)	(353,7)

Les avantages au personnel ont diminué de 14,9 millions EUR, soit 4,0%, pour s'établir à 353,7 millions EUR au 30 juin 2015. Cette baisse résulte essentiellement des points suivants :

- Le paiement d'avantages pour un montant de 18,9 millions EUR, dont 3,4 millions EUR pour les avantages liés à la retraite anticipée et au travail à temps partiel.
- Des gains actuariels opérationnels (7,0 millions EUR) résultant principalement des avantages « Indemnité pour accident du travail » et « dépenses médicales ».
- Des charges additionnelles de service (12,0 millions EUR), des charges de service antérieures (1,1 millions EUR) et d'intérêts (2,7 millions EUR).
- Un gain actuariel de 4,8 millions EUR lié aux avantages postérieurs à l'emploi est reconnu dans les autres éléments du résultat global.

13. Dettes commerciales et autres non courantes

Les dettes commerciales et autres dettes non courantes ont diminué de 22,8 millions EUR pour atteindre 57,0 millions EUR au 30 juin 2015, principalement en raison du transfert de l'acquisition de 24,5 % des parts de Landmark du long terme au court terme, partiellement contrebalancé par les engagements relatifs au rachat complet de CityDepot.

14. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat à payer ont augmenté de 48,6 millions EUR, pour atteindre 115,9 millions EUR au 30 juin 2015. Cela s'explique essentiellement par une hausse de l'impôt sur le résultat, partiellement compensée par le paiement d'un impôt sur le résultat de 2013 au premier trimestre de 2015.

15. Dettes commerciales et autres dettes courantes

Les dettes commerciales et autres dettes courantes ont diminué de 21,8 millions EUR, soit 2,8%, pour s'établir à 782,6 millions EUR au 30 juin 2015. Cette diminution s'explique par la diminution des dettes commerciales et des dettes sociales de respectivement 52,9 millions EUR et de 59,6 millions EUR, partiellement compensée par la hausse des autres dettes de 90,8 millions EUR. La réduction des dettes sociales résulte essentiellement d'une différence de calendrier, les cotisations sociales pour l'année 2014 entière (congés payés, primes...) ayant été payées au premier semestre 2015. L'augmentation des autres dettes s'explique principalement par le paiement anticipé par l'État belge du montant (64,1 millions EUR) pour la rémunération des SIEG ainsi que par le transfert du long au court terme de l'acquisition de 24,5 % des actions Landmark, partiellement compensés par le paiement de l'accord de contrepartie conditionnelle pour le rachat de Landmark.

16. Actifs et passifs éventuels

Au 30 juin 2015, bpost employait 5.650 agents auxiliaires. A l'heure actuelle, 53 agents ont entamé des procédures contre la Société devant des tribunaux du travail, réclamant un salaire et des avantages équivalents à ceux des contractuels barémiques et employés statutaires effectuant le même travail. Toutes les plaintes et allégations sont contestées par bpost. Jusqu'à présent, aucun tribunal n'a confirmé les plaintes. Certains cas sont toujours en cours, au niveau d'appel.

Cependant, si les tribunaux, en particulier au niveau d'appel, devaient trouver que les agents auxiliaires ont droit à un traitement équivalent, les tribunaux du travail pourraient imposer à bpost d'augmenter les salaires et avantages des agents auxiliaires au niveau de ceux des contractuels barémiques ou employés statutaires et il n'est pas improbable que d'autres employés introduisent une plainte similaire.

17. Événements survenus après la clôture de l'exercice

Le 23 juillet 2015, en Commission paritaire, le Management de bpost et les partenaires sociaux sont parvenus à un accord concernant le plan social lié au projet Alpha pour les départements de support. L'accord définit les conditions de retraite anticipée et de licenciement dans le cas où certains employés n'auraient pas été sélectionnés pour un nouveau poste.

À l'heure actuelle, bpost n'est pas en mesure d'établir des estimations fiables du coût total de ce plan social, étant donnée l'incertitude quant au nombre d'employés qui accepteront un régime de départ anticipé ou pour lesquels il sera mis fin au contrat de travail.

C'est pourquoi aucune provision n'a été inscrite dans les comptes pour fin juin.

Rapport du Collège des Commissaires-Réviseurs d'Entreprises

Rapport du Collège des Commissaires – Réviseurs d'Entreprises aux actionnaires de la société anonyme de droit public bpost sur la revue limitée des états financiers intermédiaires résumés et consolidés clos le 30 juin 2015 et pour la période de six mois se terminant à cette date

Introduction

Nous avons procédé à la revue limitée du bilan intermédiaire résumé et consolidé de bpost SA de droit public (la "Société"), et de ses filiales (communément, le « Groupe »), ci-joint, arrêté au 30 juin 2015, ainsi que du compte de résultats intermédiaire, résumé et consolidé, de l'état consolidé du résultat global, de l'état des variations des capitaux propres consolidé, et du tableau de flux de trésorerie consolidé y afférent pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que des notes explicatives, communément, les « Etats Financiers Intermédiaires Résumés et Consolidés ». Ces états montrent un total du bilan consolidé de 2.218,3 millions EUR et un bénéfice consolidé pour la période de six mois de 187,7 millions EUR. La préparation et la présentation des Etats Financiers Intermédiaires Résumés et Consolidés conformément à l'International Financial Reporting Standard IAS 34 Information Financière Intermédiaire ("IAS 34") approuvé par l'Union Européenne relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à d'exprimer une conclusion sur ces Etats Financiers Intermédiaires Résumés et Consolidés, basé sur notre revue limitée.

Etendue de notre revue

Nous avons effectué notre revue limitée conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité » relative aux revues limitées. Une revue limitée de l'information financière intermédiaire comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's) et, en conséquence, fournit donc moins d'assurance de découvrir tous les éléments importants qui seraient révélés par un contrôle plénier. Par conséquent, nous nous abstenons d'exprimer une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre revue limitée, aucun élément n'a été révélé qui nous laisse à penser que les Etats Financiers Intermédiaires Résumés et Consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément à IAS 34.

Diegem, le 6 août 2015

Le Collège des Commissaires-Réviseurs d'Entreprises

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
représentée par

PVMD Bedrijfsrevisoren BCVBA
représentée par

Eric Golenvaux
Associé

Caroline Baert
Associée

Autres informations financières (non audité)

Rapprochement entre les paramètres financiers publiés et les paramètres financiers normalisés

bpost analyse également la performance de ses activités sur une base normalisée ou avant éléments non récurrents. Les postes non récurrents représentent des éléments importants de revenus ou de charges qui, en raison de leur caractère non récurrent, sont exclus du reporting interne et des analyses des résultats. bpost tend à recourir à une approche cohérente pour déterminer si un élément de revenu ou de charge est non récurrent et s'il est suffisamment important pour être exclu des chiffres rapportés pour obtenir les chiffres normalisés.

Un élément non récurrent est réputé important lorsqu'il s'élève à 20 millions EUR ou plus. Tous les profits ou les pertes sur cession d'activités sont normalisés quel que soit le montant qu'ils représentent. Les extournes des provisions dont le calcul a été normalisé à partir des revenus sont également normalisées quel que soit le montant.

La présentation des résultats normalisés n'est pas conforme aux IFRS et n'est pas audité. Les résultats normalisés ne peuvent être comparés aux chiffres normalisés par d'autres entreprises, étant donné que ces entreprises peuvent calculer leurs chiffres normalisés différemment de bpost. Les mesures financières normalisées sont présentées ci-dessous.

Compte de résultats

Aucun élément non récurrent n'a été identifié dans le compte de résultats au second trimestre 2015.

Flux de trésorerie

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre		
	2014	2015	Evolution %	2014	2015	Evolution %
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	396,4	303,2	-23,5%	11,8	(3,3)	-128,3%
Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement	(33,1)	(26,4)	20,2%	(15,8)	(17,9)	-13,4%
FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL	363,4	276,8	-23,8%	(4,0)	(21,3)	-433,9%
Dépôts reçus de tiers	0,2	0,0	-100,0%	0,0	0,0	-100,0%
FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL NORMALISÉ	363,6	276,8	-23,9%	(4,0)	(21,3)	-433,9%

Rapprochement entre le résultat net consolidé IFRS et le résultat net non consolidé selon les GAAP belges

En millions EUR	Total de l'année en cours			2e trimestre		
	2014	2015	Evolution %	2014	2015	Evolution %
Résultat net consolidé IFRS	192,1	187,7	-2,3%	93,2	91,2	-2,1%
Résultats des filiales et impacts de déconsolidation	(15,2)	(13,6)	-10,4%	(8,9)	(4,9)	-45,0%
Différences dans les dotations aux amortissements et réductions de valeur	(4,4)	(4,0)	-9,7%	(2,2)	(1,3)	-40,2%
Différences de comptabilisation des provisions	(5,3)	(0,9)	-83,8%	(2,1)	(0,2)	-91,7%
Effets de la norme IAS19	0,7	(10,5)		2,5	(5,3)	
Impôts différés	4,3	6,6	53,4%	1,3	3,0	133,0%
Autres	(0,8)	5,7		0,5	1,3	188,8%
Résultat net non consolidé selon les GAAP belges	171,5	171,1	-0,2%	84,2	83,8	-0,4%

Le résultat net non consolidé de bpost après impôts, préparé en vertu des GAAP belges, peut être obtenu en deux étapes à partir du résultat après impôts consolidé selon les normes IFRS.

La première étape consiste à déconsolider le résultat après impôts selon les normes IFRS, c.-à-d. :

- soustraire les résultats des filiales, à savoir retirer le résultat des filiales après impôts ; et
- éliminer tout autre impact des filiales sur le compte de résultats de l'entreprise (comme les réductions de valeur des participations) et ajouter les dividendes reçus de ces filiales.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des impacts mentionnés ci-dessus :

En millions EUR	Total de l'année en cours		2e trimestre	
	2014	2015	2014	2015
Bénéfice des filiales consolidées par intégration globale belges (GAAP locale)	(4,6)	(4,9)	(2,8)	(2,3)
Bénéfice des filiales internationales (GAAP locale)	(3,9)	(4,8)	(2,6)	(2,7)
Part des bénéfices de la banque bpost (GAAP locale)	(5,9)	(7,2)	(2,6)	(3,6)
Autres impacts de déconsolidation	(0,7)	3,4	(1,0)	3,7
TOTAL	(15,2)	(13,6)	(8,9)	(4,9)

La seconde étape consiste à extraire les chiffres GAAP belges des chiffres IFRS en inversant tous les ajustements IFRS effectués pour parvenir à des chiffres GAAP. Voici une liste non exhaustive de ces ajustements :

- Différences dans le traitement des dépréciations et réductions de valeur : les GAAP belges autorisent des durées de vie utile (et donc des taux de dépréciation) différentes pour les actifs immobilisés par rapport aux IFRS. Le goodwill est amorti selon les GAAP belges alors que les IFRS exigent un test de réduction de valeur du goodwill. Les IFRS permettent également de comptabiliser les actifs incorporels au bilan autrement que les GAAP belges ;
- Les provisions sont comptabilisées suivant des critères différents selon les GAAP belges et les IFRS ;
- Les IFRS exigent que toutes les obligations futures envers le personnel soient comptabilisées en tant que dettes sous l'IAS 19, ce que les GAAP belges ne prévoient pas. Les mouvements de dettes IFRS sont comptabilisés dans le compte de résultats de la Société sous la rubrique

frais de personnel ou provisions, à l'exception de l'impact des fluctuations des taux d'actualisation des obligations futures comptabilisé comme résultat financier ;

- Les impôts différés ne sont pas un principe comptable selon les GAAP belges, mais bien sous les IFRS.
- L'évolution d'une année à l'autre au second trimestre est principalement expliquée par l'augmentation des charges financiers relatives aux avantages aux employés l'année dernière, suite à une diminution des taux d'actualisation à cette époque.

Déclaration des représentants légaux

Le Comité de direction de bpost déclare que, au meilleur de sa connaissance, les états financiers consolidés abrégés, établis en vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), donnent une image fidèle et juste des actifs, de la position financière et des résultats de bpost et des filiales incluses dans la consolidation.

Le rapport financier donne un aperçu fidèle de l'information qui doit être publiée conformément aux articles 13 du Décret Royal du 14 novembre 2007.

Le Comité de direction de bpost est représenté par Koen Van Gerven, administrateur délégué.

Déclarations prospectives

Les informations de ce document peuvent inclure des déclarations prospectives², basées sur les attentes et projections actuelles du Management concernant des événements à venir. De par leur nature, les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et induisent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, du fait qu'elles se réfèrent à des événements et dépendent de circonstances futures, sous le contrôle ou non de l'Entreprise. De tels facteurs peuvent induire un écart matériel entre les résultats, les performances ou les développements réels et ceux qui sont exprimés ou induits par de telles déclarations prospectives. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que de telles déclarations prospectives se vérifieront. Elles ne se révèlent pertinentes qu'au moment de la présentation et l'Entreprise ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, des modifications d'hypothèses ou des changements au niveau des facteurs affectant ces déclarations.

² Comme défini entre autres au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995

Glossaire

- **Flux de trésorerie opérationnel disponible (FCF):** trésorerie nette des activités d'exploitation + trésorerie nette des activités d'investissements
- **Dettes nettes/(trésorerie nette)** représente les prêts, avec ou sans intérêts diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie